



# World Health Organization Organisation mondiale de la Santé

CINQUANTE ET UNIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

---

Point 23.1 de l'ordre du jour provisoire

**A51/12**  
8 mai 1998

---

## **Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice 1<sup>er</sup> janvier 1996-31 décembre 1997 et rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée mondiale de la Santé**

### **Premier rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé**

1. Conformément à son mandat contenu dans la résolution EB93.R13, le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif s'est réuni le 8 mai 1998 sous la présidence du Dr B. Wasisto pour examiner, entre autres, le rapport financier de l'Organisation pour l'exercice 1<sup>er</sup> janvier 1996-31 décembre 1997, le rapport du Commissaire aux Comptes et les commentaires du Directeur général y relatifs,<sup>1</sup> et, conformément au paragraphe 12.9 du Règlement financier, présenter à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, au nom du Conseil, les observations jugées souhaitables.
2. La liste des participants est jointe en annexe.
3. La présentation du rapport financier pour l'exercice 1996-1997 a été suivie de l'exposé du Commissaire aux Comptes sur son rapport.
4. Le Comité a constaté que l'Organisation avait présenté les états financiers pour l'exercice 1996-1997 conformément aux modèles mis au point en fonction des normes comptables du système des Nations Unies. Le Comité s'est félicité de cette nouvelle présentation et a également pris note du fait que les comptes seraient continuellement soumis à examen et modification au fur et à mesure du relèvement des normes des Nations Unies.
5. Le taux de recouvrement des contributions pour 1996-1997 a atteint 84,97 %, contre 73,62 % pour 1994-1995. Sur les 88 Membres qui ne s'étaient pas intégralement acquittés de leur contribution pour 1996-1997 à la fin de 1997, 37 d'entre eux n'avaient strictement rien versé pour l'exercice en question.
6. Le Comité a fait observer que l'Organisation avait dû exécuter son budget programme ordinaire approuvé pour 1996-1997 dans des conditions financières difficiles dues au fait que les contributions relatives à l'exercice étaient constamment versées avec retard. La mise en oeuvre du programme a été réduite d'un montant de US \$28 450 716.
7. Le Comité a noté que les opérations financières étaient exécutées dans le cadre du budget approuvé pour 1996-1997 et conformément au Règlement financier et Règles de Gestion financière de l'Organisation. A cause du moins-perçu relatif aux contributions pour 1996-1997, l'Organisation a dû faire face à un déficit de recettes

---

<sup>1</sup> Documents A51/11, A51/11 Add.1 et A51/27, respectivement.

de US \$97 578 194, lequel a été couvert en partie par un retrait du solde disponible au titre du fonds de roulement, soit US \$4 632 071. Le reste, soit US \$92 946 123, a été couvert par d'autres fonds de l'Organisation conformément au paragraphe 5.1 du Règlement financier qui a trait notamment aux emprunts internes. Le Comité a exprimé sa préoccupation au vu du manque criant d'appui financier de la part de certains Membres, ce qui avait obligé l'Organisation à recourir à l'emprunt interne.

8. Le Comité a signalé l'importance qu'il y avait à consacrer 13 % des dépenses d'appui aux programmes au remboursement partiel des dépenses liées à l'exécution d'activités financées à l'aide de ressources extrabudgétaires, tandis que le budget ordinaire couvrait 22,5 % supplémentaires desdites dépenses.

9. Au sujet du mécanisme de compensation des pertes au change, le Comité a observé que, grâce à l'amélioration des taux de change comptables ONU/OMS tout au long de l'exercice, les économies réalisées à ce titre, soit US \$23 266 100 au total, avaient été transférées aux recettes occasionnelles.

10. Le montant des engagements de dépenses au titre de toutes les sources de fonds s'est élevé à US \$1 540 582 649, soit US \$790 937 184 (51,34 %) pour le budget ordinaire et US \$749 645 465 (48,66 %) pour les fonds extrabudgétaires.

11. Le Comité a relevé que, durant 1996-1997, l'Organisation a continué de contrôler de près les coûts administratifs, lesquels ont été réduits à 10,67 % de tous les engagements de dépenses au titre de toutes les sources de fonds.

12. Le Comité a examiné le rapport du Commissaire aux Comptes et a pris note des résultats, conclusions et recommandations de ce dernier au sujet des questions financières et des comptes de l'Organisation pour 1996-1997. Lorsqu'il a passé en revue les commentaires du Directeur général sur les points soulevés par le Commissaire aux Comptes, il a constaté qu'aucun élément n'était considéré comme susceptible d'avoir une incidence sur l'opinion du Commissaire. Le Commissaire aux Comptes a répondu aux questions portant sur les sujets des subventions destinées aux dépenses locales et de l'exécution, du suivi et de l'évaluation programmatiques. En ce qui concerne les commentaires du Directeur général, le Secrétariat a indiqué qu'un rapport sur le suivi des observations du Commissaire aux Comptes serait ultérieurement présenté à la cent troisième session du Conseil exécutif.

13. Le Comité a pris note de l'état concernant les crédits du budget ordinaire, les virements entre sections, l'utilisation du mécanisme de compensation des pertes au change, les engagements de dépenses et les soldes pour l'exercice 1996-1997. Il s'est avéré que le montant total des engagements de dépenses s'élevait à US \$790 937 184, contre un budget ordinaire approuvé de US \$842 654 000 lequel, après virement aux recettes occasionnelles de la somme de US \$22 266 100 dégagée par les économies réalisées sur les taux de change (résolution WHA48.32), atteignait au total US \$819 387 900.

14. Le Comité a noté que l'annexe au rapport financier contenait des informations détaillées sur les ressources extrabudgétaires pour les activités du programme.<sup>1</sup>

15. Après avoir examiné le rapport financier pour 1996-1997 et le rapport du Commissaire aux Comptes, ainsi que les commentaires du Directeur général y relatifs, le Comité recommande à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport financier et les états financiers vérifiés pour l'exercice 1<sup>er</sup> janvier 1996-31 décembre 1997 et le rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée de la Santé;<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Document A51/11 Add.1.

<sup>2</sup> Document A51/11.

Ayant examiné le premier rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé;<sup>1</sup>

ACCEPTE le rapport financier du Directeur général et les états financiers vérifiés pour l'exercice 1<sup>er</sup> janvier 1996-31 décembre 1997 et le rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée de la Santé.

---

<sup>1</sup> Document A51/12.

ANNEXE

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**Membres, suppléants et conseillers**

Dr B. Wasisto (membre, Président)

Dr A. Badran (suppléant du Professeur I. Sallam)

Dr C. Morel (membre)

Dr A. Sanou Ira (membre)

Dr Y. S. Shin (membre)

M. H. Voigtländer (membre)

M. U. Kalbitzer (conseiller)

**Autres membres du Conseil exécutif, suppléants et conseillers**

M. O. T. Christensen

M. T. S. Stamps

M. E. Vanderval

M. E. Varela

M. G. M. Warrington

M. J. Waslander

= = =